

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste: 35 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Août 1878.

Chronique générale.

Enfin ils ont paru au Journal officiel ces fameux décrets si impatiemment attendus par les affaires du ruban et des honneurs qu'il procure!

Mais, avant de critiquer, commençons par faire une exception en faveur des 293 promotions ou nominations accordées à l'armée; celles-là, du moins, défient toute controverse. Nous sommes heureux de voir figurer en tête de la liste de ces braves, dont on récompense les longs et glorieux services, le nom si sympathique du général Barry, recevant la croix de grand-officier, ainsi que les noms de ses frères d'armes, les généraux d'Auvergne et Séré de Rivières.

Nous en dirions presque autant des 48 promotions et nominations faites par M. Waddington, si nous ne rencontrions parmi les grands-officiers M. Fournier, dont les services à Rome et à Constantinople ne nous paraissent pas devoir justifier une si haute faveur.

M. le ministre de l'intérieur a obtenu pour son département 45 croix: 5 d'officier et 40 de chevalier. La presse a une large part au gâteau; indépendamment de M. de Blowitz, correspondant du Times, ami particulier de M. de Bismark, promu officier pour ses services exceptionnels et dont l'inscription à la grande chancellerie remonte à 1874, à l'issue de la guerre, et fut, à ce qu'on assure, réclamé par M. Gambetta, cinq journalistes reçoivent la croix de chevalier; ce sont:

- M. Lafargue, du XIX<sup>e</sup> Siècle,
M. Escoffier, du Petit Journal,
M. H. Aron, du Journal officiel et des Débats,
M. Ch. Laurent, de la France,
Et M. Verly, de l'Echo du Nord.
Par la seule désignation des journaux, on voit tout de suite quel genre de services M. de Marcère a voulu récompenser.
M. de Marcère a encore porté sur sa liste quelques préfets et quelques maires triés sur le volet.

LE FUTUR MINISTÈRE.

Le Gouvernement occulte vient d'arrêter la composition de son nouveau ministère pour le lendemain des élections sénatoriales.

En voici la composition: MM. de Freycinet, Challemel-Lacour, général Billot, de Noailles, Leroyer et Leblond.

Le Sénat et le Maréchal supporteront-ils longtemps encore la tyrannie du Maire du Palais?

L'expiation commence pour l'Allemagne; le fléau qu'elle a déchaîné sur nous sous la forme du radicalisme se retourne contre elle sous la forme du socialisme; et c'est dans la journée du 30 que la grande bataille électorale provoquée par la dissolution du Reichstag a eu lieu dans tous les districts germaniques.

Plus heureux et plus sages que nous, nos voisins n'accordent le droit de vote qu'aux hommes de vingt-cinq ans accomplis, ce qui diminue le nombre des électeurs dans

la partie la plus jeune et par conséquent la plus passionnée de la masse électorale. C'est à cette prévoyante mesure qu'il faut surtout attribuer le calme relatif des élections allemandes qui se font sans bruit, sans tapage, sans réunions bruyantes et sans désordres d'aucune sorte. Ce serait un bon exemple à suivre, et ce ne serait pas attenter au libre développement du suffrage universel que de lui imposer des conditions d'âge dont l'expérience démontre les incontestables avantages.

Nous connaissons bientôt le résultat de cette lutte électorale qui ne paraît pas préoccuper vivement le prince de Bismark, puisqu'il s'est éloigné du théâtre de la lutte et se repose philosophiquement à Rissingen sur ses lauriers gagnés au Congrès de Berlin.

Nous lisons dans Figaro:

« L'Exposition passe en ce moment par une phase critique, dont on attribue généralement, en haut lieu, la cause à la fête du 30 juin et ses succédanées du 7 juillet.

» Les fêtes républicaines ont effrayé beaucoup de provinciaux et d'étrangers. Depuis, les hôtels et les restaurants, qui étaient toujours pleins, sont vides. Signe caractéristique: on trouve facilement des voitures à tous les moments de la journée. »

Nous croyons qu'il n'y a pas que les fêtes républicaines, dont Figaro était d'ailleurs partisan, qui nuisent en ce moment à l'Exposition.

Le premier succès de curiosité que devait obtenir notre grande exhibition est en partie épuisé. Les Parisiens, qui ont fourni jusqu'ici le plus grand nombre de visiteurs, sont à peu près rassasiés, et le contingent d'étrangers et de provinciaux ne suffit pas à remplir les vides. Le public commence à être blasé des Expositions; beaucoup de gens trouvent, avec raison, que c'est toujours la même chose.

Pour diverses causes, l'Exposition n'a pas tenu ce qu'on en annonçait. Il y a déjà beaucoup de déceptions. La loterie organisée par le gouvernement ne paraît pas avoir d'autre but que de dédommager bon nombre de commerçants qui vont se trouver en perte.

Plusieurs faillites de petits traiteurs et débitants de boissons, installés aux abords du Champ-de-Mars et du Trocadéro, sont signalées; d'autres de ces industriels ont fermé boutique. Les plaintes commencent à devenir nombreuses dans le monde commercial.

La Gazette du Midi, dont les correspondances parisiennes contiennent souvent des informations curieuses, donne aujourd'hui des détails assez intéressants sur la situation de M. le général Chanzy, et les attaques dont il est l'objet:

« Appelé à Paris ces jours-ci, le général Chanzy se rend en toute hâte au palais de l'Élysée. Là, dans le cabinet du Maréchal, il trouve, à côté de lui, le général Borel. La conversation s'engage.

» Aux questions qui lui sont faites, le général Chanzy répond qu'il est écœuré, à bout de patience, qu'il a une meute d'affreux journalistes après lui, qu'il ne peut plus même se défendre, que le bien lui est devenu impossible, qu'il n'a plus qu'à donner sa démission, et qu'il la donne, priant M. le Ma-

réchal et son chef hiérarchique de vouloir bien l'accepter.

» Le général Borel comme M. le Maréchal prirent à tâche de faire entendre au gouverneur général le vaillant langage d'hommes de résolution et de cœur, habitués au dévouement, au devoir.

» Le général Chanzy persistant à offrir sa démission, le général ministre de la guerre fit un geste de la plus énergique dénégation, et le Maréchal, grave, ému, ajouta:

« Non, général, votre démission, je ne l'accepte pas. Allez aux eaux; restez-y tant qu'il vous plaira; mais vous ne cesserez pas d'être le gouverneur général de l'Algérie tant que je serai moi-même Pré-sident. »

» Le général Chanzy s'inclina et serra la main que lui tendait le Maréchal. »

Nous avons entretenu le public de l'horrible affaire qui vient de se juger devant la cour d'assises de la Seine.

Nous recommandons aux gens qui croient que l'instruction peut suppléer aux principes religieux de méditer sur la carrière des deux bacheliers tombant de la débauche jusque dans le crime, et appliquant ainsi le darwinisme dans sa plus brutale, mais aussi dans sa plus logique rigueur.

Après avoir débuté dans la bohème des gens d'affaires et dans la bohème des lettres, ce clerc de notaire et cet étudiant en rupture d'études en sont venus à assassiner une pauvre femme pour la dépouiller de ses économies. Détail qui ne manque pas d'importance: l'un des dépeceurs de la veuve Gillet était le gérant désigné du Père Duchêne pour la publication duquel une Prussienne, la baronne d'Eckstedt, devait fournir les fonds.

Le socialisme, de quelque masque qu'il se couvre, est l'ennemi de la patrie tout comme de la Religion. Il commence par des blasphèmes et finit par des trahisons ou par des crimes.

Un journal dit à ce sujet:

« ... Les deux criminels assis sur le banc des assises étaient de fervents adeptes des idées nouvelles. Quelques jours après le crime, l'un des meurtriers, Lebiez, a fait, à la salle de la rue d'Arras, une conférence sur le Darwinisme et l'Eglise.

» Il va de soi que cette conférence n'a été qu'une froide et longue diatribe contre les enseignements, la morale, et les ministres de l'Eglise....

» Lebiez a été conséquent avec ses doctrines. Il lutta pour prendre part au banquet de la vie. La mère Gillet le géna. Il l'a tuée pour lui prendre ses écus. Voilà tout. Avec cet argent il comptait fonder un journal radical. Il voulait éclairer les masses. S'il n'eût pas été pris, Lebiez eût exécuté chaque jour des charges à fond de train contre les conservateurs et les cléricaux. Malheureusement, les gendarmes ont mis la main dessus et, au lieu de pérorer, de banqueter, de pousser de retentissants vivats, voilà Lebiez occupé en ce moment à disputer sa tête au bourreau.

» En lisant les débats de cette affaire, on se demande ce que Lebiez eût pu devenir s'il avait déjoué les recherches de la justice... N'oubliez pas qu'il est intelligent et qu'il s'était fait déjà un nom dans un certain monde, puisque, quelques jours après le crime, des milliers d'auditeurs venaient écouter ses enseignements. »

Le procès Barré-Lebiez aura servi, du moins, à édifier l'opinion publique sur les sources où puisent les fondateurs et rédacteurs de journaux républicains.

Lebiez devait être le gérant du Père Duchêne. Mais ce n'est pas l'argent de la femme Gillet assassinée qui devait fournir au nouveau journal le moyen de vivre. Le citoyen Buffenoir, justement ému de la part de responsabilité qu'on pouvait lui attribuer dans un assassinat, a mieux aimé dire la vérité tout entière. Il a donc avoué et l'on a consigné dans l'instruction que le cautionnement du Père Duchêne a été fourni par une baronne prussienne, Mme Joséphine-Henriette d'Eckstedt, qui avait reçu l'argent de M. d'Eckstedt, son neveu, habitant Berlin.

Notre gouvernement si vigilant et si perspicace voudra peut-être découvrir maintenant quel si grand intérêt a pu porter M. le baron d'Eckstedt à encourager de ses thalers les prédications forcées du Père Duchêne.

« Il est fâcheux, a dit le président des assises, de trouver l'Allemagne dans cette affaire. » Oui, mais quelle épithète infliger à ces purs républicains qui se font « entretenir » avec de l'argent allemand?

A propos de la fête de dimanche dernier à Vézetz, où Paul-Louis Courier a été canonisé avec force discours, nous lisons dans la Gazette de France:

« .... Des messieurs venus de Paris se sont amusés, devant une foule, à faire l'éloge de ce pauvre homme, qu'au fond du cœur ils méprisent comme il mérite d'être méprisé....

» Ce sont les vieilles gens de Vézetz qui ont dû ouvrir des yeux étonnés en entendant ces messieurs de Paris parler de la sorte de monsieur Courier.

» Ils l'ont connu, ce monsieur. Ils savent ce qu'il était; ils se souviennent encore de cet homme bourru, fantasque, égoïste, vaniteux, mauvais voisin, mauvais propriétaire, mauvais époux, mauvais citoyen, dur aux petits, hautain et rageur, qui les faisait poursuivre quand ils allaient ramasser un peu de bois mort dans son enclos, et ne sut se concilier ni l'amitié, ni l'estime des braves campagnards dont il se prétendait le défenseur.

» A l'entendre, les cagots le tueraient: ce ne fut pas un cagot qui le tua, mais un paysan à son service; et dans tous les pays on ne s'en montra ni trop surpris, ni trop affligé: on l'estimait pour ce qu'il valait et il ne valait pas grand chose.

» Et c'est aujourd'hui ce personnage que l'on vient présenter à ceux qui l'ont connu comme un ami du peuple; comme un martyr de la liberté, comme un chevalier dévoué à la défense des humbles et des pauvres, comme le type du bon citoyen républicain!

» C'est de l'excellente comédie, et vraiment nous pensons qu'il était difficile à MM. Wilson, About, Léon Renault de choisir un patron qui représentât mieux en effet la République.

» Paul-Louis Courier n'était pas républicain, mais nous reconnaissons volontiers qu'il était digne du parti, et si les paysans de Vézetz ignorent ce qu'est un vrai républicain, ils n'ont qu'à se rappeler ce que fut monsieur Courier, et ils seront édifiés. »

## LE SCANDALE DE VICHY.

Nous empruntons au *Figaro* les détails très-circostanciés qu'il publie sur un grand scandale qui a ému le monde de Vichy. Le nom de l'auteur d'un pareil exploit ayant été livré à la publicité par tous les journaux, nous ne nous croyons plus tenus à la réserve que nous avons gardée jusqu'à ce jour. Voici ce que dit le *Figaro* :

Depuis deux ans, la réputation de joueur de M. Jacotin, sénateur républicain de la Haute-Loire et juge au tribunal civil du Puy, était déjà des plus compromises à Vichy, où il se rendait chaque année pendant la saison des eaux. On s'était promis de le démasquer cette année, s'il ou fournissait l'occasion.

Le soir de l'incident, c'était dans la nuit du 17 au 18 juillet, la table de jeu était entourée de quinze à dix-huit joueurs, sans compter trois guetteurs, dont un chef de bataillon.

Tout à coup :

— Vous êtes un voleur ! lui dit le commandant, en lui mettant la main sur l'épaule.

— Comment ! misérable ! vous me traitez de voleur ? riposte M. Jacotin.

— Je suis de l'avis du commandant, dit le second guetteur.

— Et moi aussi, dit le troisième.

Le coupable se jette à genoux, les mains jointes : — Pardon, messieurs, s'écrie-t-il, ne me perdez pas, je suis père de famille.

On fut inflexible pour lui ; il quitta immédiatement le cercle.

A l'hôtel de Rome, où il logeait et où se trouvaient plusieurs habitants du Puy, ses compatriotes, il essaya de faire bonne contenance et descendit à la table d'hôte. Le vide se fit aussitôt autour de lui. En outre, les trois personnes qui avaient procédé à l'exécution se trouvaient également à cette table.

La situation n'était plus tenable pour le malheureux ; il prit le parti de se retirer.

Quelques instants après, on crut devoir télégraphier à sa famille ce déplorable incident. D'un autre côté, M. Magnin, sénateur, présent à Vichy, fit, dans la soirée même, parvenir la nouvelle à M. Edmond de Lafayette, sénateur de la Haute-Loire et ami de M. Jacotin.

— Tout est fini entre nous, lui dit M. Magnin, il ne vous reste plus qu'à donner votre démission.

Il est inexact que M. Jacotin ait songé à obtenir une audience du Maréchal. Il n'a pas quitté le Puy depuis mardi dernier, jour de son arrivée dans cette ville.

Aujourd'hui, ce scandale est dans toutes les bouches, et c'est vainement que les amis les plus dévoués de M. Jacotin ont cherché le moyen d'étouffer l'affaire.

Et dire que l'invalidation de l'honorable M. Vinay est due principalement aux sollicitations et aux démarches de ce personnage et au témoignage d'un frère et ami actuellement détenu pour tentative d'assassinat !

## Etranger.

### LES ÉLECTIONS ALLEMANDES.

Berlin, 31 juillet.

On connaît jusqu'à présent d'une façon certaine le résultat d'environ 30 élections, qui se répartissent ainsi : 14 libéraux-nationaux, 3 catholiques, 5 progressistes, 4 Alsacien protestationniste, 4 conservateur libéral, 2 socialistes. Il y a 40 ballottages.

Strasbourg, 30 juillet, soir.

La ville de Strasbourg a élu M. Kablé, candidat du parti de la protestation et du parti clérical, par 6,596 voix.

M. Bergmann, candidat du parti autonomiste, a obtenu 4,042 voix.

M. Bebel, candidat du parti démocrate-socialiste, a obtenu 441 voix.

On lit dans l'*Agence Havas* :

« D'après les renseignements que nous avons reçus jusqu'à présent de différents côtés sur les résultats des élections pour le Parlement allemand, nous connaissons 16 résultats d'une façon certaine et complète : »

» Ces résultats se répartissent de la manière suivante : » 4 catholiques, 4 Alsacien protestationniste et catholique, 4 membre du parti de

l'empire d'Allemagne, 5 progressistes et 4 libéraux-nationaux.

» Les circonscriptions qui ont élu ces députés étaient représentées dans le Parlement dissous par quatre catholiques, un Alsacien autonomiste, un membre du parti de l'empire d'Allemagne, un député n'appartenant à aucun parti déterminé, quatre progressistes, un socialiste, quatre libéraux-nationaux. »

ITALIE. — De nouvelles manifestations se produisent en Italie, quoique les journaux nous annoncent la fin de l'agitation.

A Fuenza, une foule de quatre cents personnes environ a parcouru les rues de la ville en criant : *Vive Trieste ! Guerre à l'Autriche ! à bas les cafoni !* L'autorité n'a rien fait pour dissiper les manifestants.

A Venise, on prépare un grand meeting qui se tiendra au théâtre Malibran. Dans le comité figurent Mario, Filopanti et quelques autres notabilités de la démocratie vénitienne.

Nous lisons dans une correspondance de Rome adressée à la *République française* :

« L'agitation qui se fait ici pour l'Italia irredenta n'est ni un symptôme superficiel, ni un phénomène fortuit. Elle est la conséquence du travail d'esprit qui s'est fait avant et après la Révolution, et elle caractérise nettement les courants d'opinion qui ont été créés par les partis dominants. »

Cela est vrai. Nous croyons qu'ils se trompent ceux qui voient dans cette agitation un mouvement factice et transitoire. Le sentiment est trop général pour être dû à une cause fortuite, et il semble trop profond pour être apaisé subitement.

Il est bien probable que le gouvernement italien ne se lancera pas sans alliés dans une guerre folle où il risquerait gros jeu. Mais alors le mouvement se tournera contre lui. Le mécontentement populaire qu'on suscite par tous les moyens aboutira fatalement à une explosion, soit contre l'Autriche, soit contre le gouvernement lui-même.

Ce que nous disons est confirmé par une lettre adressée de Gênes au *Bersagliere*, et dans laquelle nous lisons :

« Nous pouvons, sans crainte de démenti, affirmer que, soit dans la province de Gênes, soit dans les provinces limitrophes lombardes et subalpines, on met la main aux enrôlements de volontaires, et que le mouvement, commencé dans le plus grand secret, commence à s'étendre précisément comme à l'époque d'Aspromonte, de Sarnico et de Mentana ; — avec une seule différence, c'est qu'il n'est plus dirigé par les mêmes chefs et condottieres autorisés de ce moment, mais par des hommes qui se prétendent leurs élèves et successeurs, mais qui n'offrent pas les mêmes garanties de prudence, de fermeté et de responsabilité. »

« Les autorités, mal informées des intentions du gouvernement, ne savent quel parti prendre et se bornent à veiller, tout en laissant faire, jusqu'à permettre, comme hier, de crier par les rues : « Enrôlements de volontaire pour affranchir Trieste » et Trente ! »

L'*Osservatore romano* confirme pleinement ces informations, et il ajoute :

« Nos renseignements particuliers corroborent ce fait en lui-même ; seulement ils nous permettent de lui donner un but tout différent, à savoir que ces enrôlements ne seraient pas faits pour envahir le Tyrol et l'istrie, mais bien pour opérer... à l'intérieur ! »

Les informations des journaux italiens ne laissent aucun doute sur les faits, en dépit du démenti de Menotti Garibaldi. Il est facile d'en tirer les conclusions et de juger ce qui se prépare en Italie.

On écrit d'Athènes :

Dans le peuple, l'opinion est en proie à un certain abattement et n'est guère en harmonie avec les espérances qu'avaient fait concevoir les résultats du Congrès. Les Grecs sont absolument exaspérés, et leur animosité se tourne même un peu contre tout le monde : contre le royaume hellénique, qui n'a pas occupé l'Épire et la Thessalie avant la réunion du Congrès ; contre l'Angleterre, qui n'a pas favorisé le triomphe des Grecs ; contre la Russie qui, dès le début, a refusé son appui à la race hellénique ; et enfin contre la Porte elle-même, qui ne veut pas encore comprendre que c'est seulement en satisfaisant les Grecs et en s'en faisant un appui qu'elle pourra affronter les mortelles étreintes du panslavisme. Parmi les patriotes, les esprits ne sont pas plus calmes.

Bien que ceux-ci soient foncièrement attachés à la Porte, ils ne se dissimulent pas cependant que la Turquie serait difficilement en état de protéger ses sujets et de sauvegarder les droits les plus sacrés. On désespère de la puissance du gouvernement et l'on n'entrevoit pas sans appréhension le prochain avenir.

## BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Nous recevons la lettre suivante d'un de nos correspondants spéciaux :

« Monsieur et cher Directeur,

» J'arrive d'un long voyage. Le général Despotowitch, chef de l'insurrection en Bosnie et en Herzégovine, me charge de vous transmettre les pièces suivantes, ce dont je m'acquitte immédiatement.

» Il est donc vrai que le Congrès de Berlin n'a nullement pris en considération les vœux de ceux qui se sont battus pendant trois années pour conquérir leur indépendance.

» *Quid des Grecs ? Quid des Serbes ? Quid des Monténégrins ?* — Eux non plus, ne sont pas satisfaits. — Les Roumains le sont-ils davantage ?

» L'horizon est gros de nuages : j'entrevois un nouveau mouvement de Névesinié, suivi d'autres mouvements.

» Que fera l'Europe quand ces mouvements éclateront ? — Elle déclarera sans doute qu'elle n'a rien à voir dans cette prise d'armes de l'Orient chrétien contre l'Orient musulman. Elle dira qu'elle n'a que le devoir de veiller à ce que la guerre ne franchisse pas les frontières orientales, à ce qu'elle ne dépasse point les Carpathes, l'ouest de l'Autriche, l'Adriatique et la Méditerranée.

» A quoi aura donc servi le Congrès de Berlin ? »

Voici les pièces signées du général Despotowitch, que nous communiquons notre correspondant, et que nous publions sous toutes réserves :

« Monsieur le Rédacteur,

» Vous n'ignorez pas que je suis allé à Londres pour protester contre la décision du Congrès ; pendant une semaine et presque chaque jour, je n'ai cessé de publier des protestations dans les journaux anglais en accusant lord Beaconsfield, qui a trafiqué avec la Bosnie et l'Herzégovine. J'ai vu plusieurs membres du Parlement qui partagent complètement mes idées et ont promis, aussitôt après que les protocoles auraient été déposés sur le bureau du Parlement, de soutenir ma protestation. Je leur ai remis un mémoire dont je vous fais parvenir une copie, en vous priant de le publier dans votre estimable journal.

» J'espère que la noble nation française partagera mon opinion et soutiendra une cause aussi juste.

» Ma santé est bien dérangée, et cela s'explique par tous les désagréments que j'ai eu à supporter. Je ne passerai donc pas à Paris ; je suis allé tout droit à Ems pour y suivre un traitement.

» Ecrivez-moi et faites-moi envoyer les journaux qui publieront mon mémoire, en prenant soin de me faire connaître votre opinion personnelle.

» Général DESPOTOWITCH. »

### MÉMOIRE RELATIF A L'HERZÉGOVINE ET A LA BOSNIE.

L'Herzégovine et la Bosnie ont combattu trois ans. Leurs enfants ont versé leur sang, ils ont tous sacrifié leur vie et leurs biens. Il faut le dire bien haut : ils n'ont pas fait tous ces sacrifices pour changer de maîtres, ils ont voulu se débarrasser d'un gouvernement tyrannique pour être libres et se gouverner eux-mêmes.

Le Congrès de Berlin en a décidé autrement, il a voulu les soumettre et les livrer à l'Autriche-Hongrie.

Des considérations graves ont pu dicter la décision du Congrès. Je l'admets, mais ces considérations ne peuvent consoler la Bosnie et l'Herzégovine de la perte d'une espérance qu'elles avaient depuis longtemps : être libres !

Le gouvernement autrichien est un gouvernement civilisé ; il n'est pas tyrannique comme celui de la Turquie, mais il est aussi hongrois qu'autrichien. Inutile de rappeler

à l'Europe que l'élément hongrois a toujours été plus qu'hostile à la liberté des Slaves sujets de l'empire autrichien.

Un noble Anglais, lord Fily (Maurice), a exposé historiquement la tendance des Hongrois pour l'abolition des libertés politiques des races slaves (*Hungary and Corvater by lord Fily Maurice. Macmillan magazine, may 1877*). On ne saurait suspecter l'historien anglais de la même partialité que je puis apporter dans une cause où j'ai combattu pour les libertés slaves et me suis sacrifié pour cette grande cause. Naturellement si la Bosnie et l'Herzégovine se gouvernaient elles-mêmes, leur pays étant riche, elles pourraient se relever et réparer les pertes, et la fortune leur serait bientôt propice. Ils pourraient alors facilement rembourser à l'Autriche-Hongrie les dépenses faites par les réfugiés. Mais si ces pays sont gouvernés par des nations hostiles comme la Hongrie, ils ne sortiront jamais de leur triste situation, ils seront exploités, et les grandes ressources dont ils pouvaient disposer ne serviront qu'à enrichir les étrangers, tout civilisés qu'ils soient.

Les habitants chrétiens de la Bosnie et de l'Herzégovine sauront se résigner et se soumettre à leur nouveau maître ; mais ils ne seront heureux et satisfaits que si l'Autriche leur donne une situation aussi complète que sera celle de la Bulgarie, aussi complète que l'autonomie de la Hongrie.

Ces belles contrées, appauvries sous le joug ottoman, ruinées par la guerre, ne se relèveront jamais. Sans une entière autonomie financière et politique, le peuple ne pourrait jamais se relever et resterait frappé de la plus grande misère ; et ces difficultés de relations entre le gouvernement hongrois et les sujets slaves nous font appréhender que le gouvernement, en s'appuyant sur les considérations mises en avant, ne trouve un motif pour perpétuer notre misère.

Nous demandons que l'Europe, que le Congrès, que la Russie et l'Angleterre nous viennent en aide pour conquérir cette autonomie sans qu'on ait à la demander à une nouvelle effusion de sang.

Certainement, la nation anglaise, qui jouit d'une grande liberté politique, saura apprécier ce désir et viendra au secours de ceux qui ont souffert sous un joug tyrannique pendant des siècles.

Général DESPOTOWITCH.

Londres, juillet 1878.

## Chronique militaire.

Nous apprenons que le général Borel a décidé le renvoi de la classe 1873 dans ses foyers. Comme nous l'avions prévu, les corps d'armée qui prendront part cette année aux grandes manœuvres conserveront leur effectif.

Les hommes appartenant à ces corps et faisant partie de la classe 1873 seront libérés par anticipation seulement après les grandes manœuvres.

Les hommes de la même classe appartenant aux autres corps seront libérés le 13 août prochain. (*Tablettes d'un Spécialiste.*)

### LES SAPEURS-POMPIERS DE LA VILLE DE PARIS.

Un décret, paru avant-hier, augmente le corps des sapeurs-pompiers de Paris.

Ce décret augmente le régiment de 42 sergents et de 180 sapeurs de 2<sup>e</sup> classe.

Cette augmentation d'effectif portera chacune des douze compagnies à 140 hommes, 15 sapeurs de 2<sup>e</sup> classe et un sergent se trouvant ainsi ajoutés aux 124 hommes.

En 1850, le régiment des sapeurs-pompiers ne comprenait que 5 compagnies, avec 22 officiers et 797 hommes de troupes.

Lors de la guerre de Crimée, il fut créé deux compagnies supplémentaires : l'une destinée au service de la Ville, l'autre au corps expéditionnaire. Cette dernière fut d'un grand secours dans l'incendie de Varina. Après la guerre de Crimée, cette compagnie fut définitivement incorporée dans le bataillon.

En 1866, on s'aperçut que cet effectif était notablement insuffisant. De plus, l'Exposition de 1867 allait s'ouvrir et créait des exigences nouvelles. C'est alors que le régiment fut porté à 12 compagnies.

Le dernier décret maintient donc ce chiffre, et le nombre d'hommes est seul augmenté.

La Correspondance universelle annonce que de nouveaux ordres viennent d'être donnés dans toutes les casernes de Paris pour y faire interdire de la façon la plus formelle l'entrée des journaux, quels qu'ils soient. Des punitions sévères seront infligées aux militaires qui ne se conformeraient pas à cet ordre ministériel.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le détachement du 77<sup>e</sup> de ligne, comprenant près de 4,000 hommes (avec 12 chevaux et 4 voitures), qui arrivera samedi, dans la matinée, à Saumur, sera logé dans les quartiers de Saint-Pierre et de Nantilly.

M. le général de division Thornton, de l'état-major général, vient d'être promu au grade de commandeur de la Légion d'Honneur.

La lionne de la Ménagerie Africaine, en ce moment à Saumur, quai de Limoges, a mis bas, hier soir, à 7 heures, trois superbes lionceaux (un mâle et deux femelles dont l'une entièrement blanche) qui semblent parfaitement disposés à vivre.

L'exhibition de ces lionceaux aura lieu tous les jours, de 40 heures du matin à 10 heures du soir.

M<sup>lle</sup> Redenbach continuera ses représentations jusqu'à dimanche prochain.

### SQUARE DU THEATRE.

#### Musique du 77<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Directeur : M. SINEAU.

Concert du samedi 3 août 1878.

#### Programme.

##### 1<sup>re</sup> PARTIE.

- |   |          |
|---|----------|
| 1 <sup>o</sup> Rigoletto, mosaïque.....     | VERDI.   |
| 2 <sup>o</sup> Le Comte Ory, air varié..... | ROSSINI. |
| 3 <sup>o</sup> Marie, valse.....            | STRAUSS. |
- ##### 2<sup>e</sup> PARTIE.
- |  |            |
|--|------------|
| 4 <sup>o</sup> Il Crociato, solo de bugle..... | MEYERBEER. |
| 5 <sup>o</sup> Faust, fantaisie.....           | GOUNOD.    |
| 6 <sup>o</sup> Polka des Masques.....          | MARTIN.    |

Le concert commencera à 8 heures précises pour finir à 9 heures 1/2.

Le nouveau billet que la Banque de France doit émettre portera le filigrane à chaque coin, et il sera facile d'en contrôler la valeur par un simple examen.

La Banque retirera tous ses anciens billets au fur et à mesure de l'émission des nouveaux.

#### On lit dans la Gazette des Tribunaux :

« En février 1877, M. Jahan, sous-préfet de Montmorillon, se voyait remplacé dans ses fonctions. Son heureux successeur, M. Adam, prenait immédiatement possession de la sous-préfecture. Il la trouvait amplement approvisionnée de toute chose. Il y avait notamment du bois en assez grande quantité, qui avait été acheté des deniers de M. Jahan. Celui-ci le laisse à son successeur, moyennant promesse d'indemnité, cela va sans dire. Mais, depuis février 1877, M. Jahan regarde vainement du côté de Montmorillon, et ne voit rien venir. M. Adam néglige de lui rembourser son bois, ainsi que le prorata du traitement auquel avait droit M. Jahan au jour de son déplacement, et qui avait été touché par M. Adam, pour le compte de son prédécesseur. Bref, M. Jahan s'est adressé au tribunal, qui, faisant droit à la demande, a, sur la plaidoirie de M<sup>e</sup> Gauvin, condamné le défendeur à payer la somme réclamée, soit 274 francs. »

## REVUE SAUMUROISE.

### La quinzaine.

Le capitaine Boyton. — Succès de la musique municipale au grand concours international de Paris; son retour à Saumur. — Deux représentations théâtrales: M<sup>me</sup> Desmonts et Charbonniers; les Deux Aveugles et Niniche. — Les boîtes de secours aux noyés. — La foire; les chevaux de bois. — Le Poète de la guitare.

A partir de ce jour, nous résumerons, deux fois par mois, à cette même place, les

choses et autres qui, dans la quinzaine précédente, auront plus ou moins occupé l'esprit de la population de notre ville.

\*\*\*  
Pour commencer cette revue, rappelons le séjour à Saumur du célèbre capitaine Paul Boyton, qui a si vivement excité la curiosité.

Sept mois auparavant, ce personnage amphibie, dont la grande renommée est due à sa traversée de la Manche et aux longs voyages qu'il a accomplis sur nombre de fleuves étrangers, avait déjà descendu la Loire, d'Orléans à Nantes, revêtu de l'appareil de sauvetage qu'il s'est chargé de faire connaître et de propager. Mais sa courte halte, à l'extrémité de l'un de nos quais, n'avait permis qu'à quelques personnes de l'entrevoir. Aussi, le mardi 16 juillet, jour fixé pour ses expériences nautiques à Saumur, une foule considérable s'était-elle rendue à son invitation sur les rives du Thouet.

C'est là, comme l'Echo Saumurois en a rendu compte, que l'intrepide navigateur montra combien il est facile, avec son costume imperméable, de se mouvoir, de travailler et prendre ses ébats au milieu de l'eau.

Assurément, jamais les bords de la petite rivière, témoins des exercices du capitaine Boyton, n'avaient été envahis par une telle affluence de curieux. Certes, ce nombreux public prenait plaisir aux expériences qui étaient faites; mais il faut dire aussi que chacun était satisfait de voir de près celui qui passa une partie de sa vie dans l'élément liquide, et dont la presse étrangère avait tant de fois célébré les exploits nautiques.

\*\*\*  
Le samedi qui avait précédé cette séance si intéressante, notre musique municipale, bannière en tête, partait pour aller prendre part au festival et au grand concours international que le journal l'Orphéon donnait, les 14 et 15 juillet, à l'occasion de l'Exposition universelle.

On sait que nos concitoyens, ayant pour principaux concurrents dans leur division les musiques de Sedan et de Laval, ont obtenu deux prix, une médaille d'or et une médaille de vermeil. C'était là, il faut le dire, un succès inespéré qui fait grand honneur aux musiciens et surtout à leur habile chef, dont l'éloge n'est plus à faire.

Nous avons raconté, à son heure, l'arrivée à Saumur des lauréats, au milieu d'une population enthousiasmée et fière des nouvelles médailles que notre société musicale rapportait de son voyage à Paris.

L'incertitude du temps, dimanche soir, n'a pas permis à la musique municipale de faire entendre les morceaux couronnés dans divers concours. C'est partie remise.

\*\*\*  
Le mois de juillet est une très-mauvaise époque pour les représentations dramatiques. Notre théâtre a cependant ouvert deux fois ses portes à des troupes de passage, les mardi 18 et dimanche 21; mais, hélas! le public s'est montré peu empressé à se rendre à l'appel des artistes: après une journée de chaleur torride, la promenade du soir offrait vraiment plus d'attraits que l'atmosphère d'une salle de spectacle.

M<sup>me</sup> Desmonts, des Bouffes-Parisiens, a joué les Charbonniers devant les banquettes. Les spectateurs n'y étaient guère plus nombreux, dit-on, qu'à la représentation de Tancredi avec M<sup>me</sup> Duguéret. On nous a appris que les artistes ont dû prendre 200 fr. dans leur caisse pour payer les frais. Nous le regrettons pour ces interprètes et surtout pour M<sup>me</sup> Desmonts, « aussi bonne mère que bonne artiste » — nous dit un de nos honorables correspondants parisiens — et qui possède un véritable talent.

La compagnie Masset-Simon a été un peu plus heureuse avec les Deux Aveugles et Niniche. M. Edouard Georges est le meilleur Patachon que nous ayons vu à Saumur; il est vrai qu'il a joué 200 fois ce rôle des Deux Aveugles aux Bouffes. Cet artiste de mérite, qui a déjà paru plusieurs fois sur notre scène, s'est encore fait applaudir dans le rôle du comte Corniski. M<sup>lle</sup> Louveau est une très-agréable Niniche; elle a joué avec beaucoup d'esprit et de connaissance de son rôle. Quant à la pièce de MM. Hennequin et Millaud, nous ne pourrions engager la mère à y conduire sa fille.

\*\*\*  
L'administration municipale de Saumur a eu l'excellente idée de faire déposer des boîtes de secours aux noyés dans dix endroits différents, à proximité de nos cours d'eau.

Ainsi, sur les bords de la Loire, en amont du pont Cessari, on peut trouver une de ces boîtes: 1<sup>o</sup> au bureau de police; 2<sup>o</sup> chez M<sup>me</sup> Pinot, près de la chapelle Notre-Dame; 3<sup>o</sup> au bureau de tabac du quai de Limoges; 4<sup>o</sup> au bateau à laver de M. Vincent.

En aval, il y en a une aux bains publics, qui après la saison sera déposée au bureau d'octroi du quai Saint-Nicolas, et une à la Blanchisserie, chez le sieur Dupont.

Sur la rive droite, les dépositaires sont: le garde-champêtre, quai de la Marine, et le concierge de l'usine à gaz.

Enfin, l'une de ces boîtes est à la disposition du public au bureau d'octroi de la gare d'Orléans, et l'autre au bureau d'octroi du pont Fouchard.

Les appareils contenus dans chaque boîte peuvent être d'une très-grande utilité pour les premiers secours à donner à un noyé.

\*\*\*  
Notre foire d'été touche à sa fin; elle a été brillante cette année. Une quantité de spectacles étaient alignés comme toujours sur le quai de Limoges jusqu'à la place Saint-Michel: ménagerie, lutteurs, tricéphale, femme colosse, beauté sans pareille, etc.; il y en avait pour tous les goûts. Les jeux, tirs et loteries n'y manquaient point et ont attiré la foule pendant trois semaines.

Signalons particulièrement la fabrique de gaudres: A la ville d'Amsterdam, qu'accompagnait un débit de vins et liqueurs, ce qui était une nouveauté pour Saumur.

Mais le véritable succès a été et est encore le grand et superbe manège de chevaux de bois, établi depuis la mi-juillet sur la place de la Bilange. C'est le plus bel établissement de ce genre qui ait paru dans notre ville. Chaque année, lors de la célèbre foire aux pains d'épices, à Paris, il est un des principaux attraits de la place du Trône.

Ce manège, dirigé par M. Georget, est composé de trois planchers tournant sur pivot et est conduit par deux chevaux emprisonnés à l'intérieur. Il y a chaque soir, à la disposition du public, 50 chevaux de la grandeur de poneys véritables, 4 grandes calèches à trois banquettes et 4 petites à deux banquettes. Sur le troisième plancher, tout au milieu du manège, se trouve un café en miniature où d'ordinaire, à Paris et dans les grandes villes, les amateurs se font servir des rafraîchissements.

La présence de ces chevaux de bois a donné un mouvement inaccoutumé à la place de la Bilange. Non-seulement les enfants et les jeunes gens, mais encore les femmes et les jeunes filles ne dédaignent point de monter à cheval et de faire quelques tours de manège. Qu'ils s'empressent donc d'en profiter, car nous apprenons que la clôture aura lieu irrévocablement dimanche soir. Avis aux amateurs!

\*\*\*  
Nous avons annoncé l'autre jour la présence à Saumur de M. Frédéric Trémel, un guitariste de grand talent, à la fois auteur et compositeur, et que l'on a surnommé « le Poète de la guitare ». Tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre s'accordent à dire qu'il joue merveilleusement de la guitare et qu'il chante avec beaucoup de succès les romances de sa composition et celles des poètes les plus sympathiques.

M. Trémel est un artiste unique en son genre, sous les doigts duquel jaillit de la vraie musique en notes perlées.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'Univers illustré :

Exposition universelle: La Renommée, statue de M. A. Mercié, couronnant le palais du Trocadéro, escalier du dôme central du palais du Champ-de-Mars. Entrée de la section française des Beaux-Arts. Kiosque des présents indiens offerts à S. A. R. le prince de Galles. — Ascension du ballon captif de la cour des Tuileries. — Jardin des Tuileries: Distribution des prix aux lauréats du concours général des orphéonistes. — Une audience du roi de Birmanie. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Sous le titre de Variétés littéraires et musicales, la librairie Calmann Lévy met aujourd'hui en vente un intéressant volume de M. Amédée Méreaux, précédé d'une notice biographique par M. Marmontel, le célèbre professeur du Conservatoire. La première partie de cet ouvrage posthume forme une introduction complète à l'histoire de la musique française que devront lire et méditer toutes les personnes soucieuses de prendre une idée exacte de

notre génie musical et de ses développements. La seconde partie contient plusieurs portraits de touches fort diverses, parmi lesquels il faut remarquer ceux d'Auber, de Rossini, de Berlioz, de Chérubini, etc., etc.

## LE BON L'UTILITÉ LA PRIME LE BEAU L'AGRÉABLE

JOURNAL PARISIEN.

Littérature, Instruction, Finances, Beaux-Arts, Théâtres, etc.,

Paraissant les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois, en grand in-8° Jésus, 16 pages, 32 colonnes,

Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS: 6 fr. par an; 4 fr. pour six mois.

Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescierie du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

N<sup>o</sup> 48,816: Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N<sup>o</sup> 73,652: 25, rue des Boulaugers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescierie, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescierie, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescierie chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉHAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉRY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 JUILLET 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	77	15		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	377	50		Canal de Suez	756	25	1 25
4 1/2 %	81	50		Crédit Foncier, act. 500f, 250 p.	830		5	Crédit Mobilier esp.	715		13
5 %	107	50		Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	670			Société autrichienne	372	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	113	90		Crédit Mobilier	457	50	2 50	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1867	501			Crédit Foncier d'Autriche	567	50		Orléans	358		
1865, 4 %	510			Charentes, 500 fr. t. p.	65			Paris-Lyon-Méditerranée	352		
1869, 3 %	530			Est	685			Est	350		
1871, 3 %	409			Paris-Lyon-Méditerranée	1078	75		Nord	359	25	
1875, 4 %	513		2 75	Midi	820			Ouest	351		
1876, 4 %	513			Nord	366	25	1 25	Midi	349	75	
Banque de France	3120			Orléans	1170			Charentes	280	50	
Comptoir d'escompte	758	75		Ouest	760			C <sup>o</sup> Canaux agricoles	276	25	
Crédit agricole, 200 f. p.	495			Compagnie parisienne du Gaz	1293	75	15	Canal de Suez	557	50	
				C. gén. Transatlantique	515						

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
(Service d'été, 13 mai).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 23 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 10 — — — — — express omnibus (s'arrête à Angers).
7 — 15 — — — — — omnibus (s'arrête à Angers).
10 — 37 — — — — — omnibus (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.
9 — 21 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — express omnibus.
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 98 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> DUFOR, huissier à Saumur.

**VENTE**

Par suite de saisie-exécution.

Il sera procédé, le dimanche 4 août 1878, à midi, au domicile du sieur Henri Bompas, chapelier, maison Davy, boulanger, au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux, par le ministère de M<sup>e</sup> Jean-Louis Dufour, huissier à Saumur, à la vente de meubles et effets mobiliers, consistant en : tables, chaises, armoires, pendule, glaces, bureau, linge de corps et autre, batterie de cuisine, etc., etc. La vente se fera au comptant, avec cinq pour cent en sus du prix d'adjudication. (382)

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

**UNE MAISON**

AVEC COUR ET JARDIN

Située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878,

**LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE**

Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur,

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

Une maison et ses servitudes, cellier, four, grange, remise, écuries et terres attenantes; le tout, contenant 30 ares, est situé à Panvigne, près Villebriant, aux abords de la Loire. Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terre, même commune.

Le tout est actuellement affermé au sieur Ribot-Maurier.

Entrée en jouissance à la Toussaint prochaine. Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, ou à M. BENSOUËL-VINETTE, à Saumur.

Commune de Neullié.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Neullié prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Neullié, le dimanche 4 août 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 <sup>o</sup> 900 mètres courants de terrassements.....	990f. »
2 <sup>o</sup> 900 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien.....	3,441 25
3 <sup>o</sup> Somme à valoir pour dépenses imprévues.....	68 75
Total.....	4,500 »

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques.

Par autorité de justice.

A Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 49, Le samedi 3 août 1878 et jours suivants, à une heure.

DES

**MATÉRIEL, OUTILLAGE**

ET MARCHANDISES

**DE POMPIER-PLOMBIER**

Saisis sur les époux BOYER.

Cette vente consiste en :

Batterie de cuisine de toute sorte, bassines, arrosoirs, corps de pompes, tuyaux, ferblanterie et cuivrerie, robinets, casseroles en cuivre, baignoires, etc., etc. ; Un tour et ses accessoires, forge, outils ;

Colonnes de pompe en fonte ; Eaux, soupapes ; Pompe suceur ; Linge, literie et meubles divers. Au comptant, plus 5/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ.

**AVIS. COMPTOIR GÉNÉRAL DE REPRÉSENTATION**

71, rue du Temple, à Paris.

Pour les personnes habitant la province, ce qu'il y a de plus commode, c'est de s'adresser au Comptoir de Représentation, 71, rue du Temple, à Paris, pour tous les articles que l'on a besoin de faire venir. Le Comptoir se charge de toutes les commissions, petites ou grandes ; il achète à prix de fabrique tous les articles, depuis le bibelot à 50 centimes jusqu'aux objets du prix le plus élevé. Il achète tout à prix de fabrique, il expédie à ce même prix, se contentant d'une simple commission de 6/0.

Le Comptoir a déjà une centaine de correspondants disséminés dans une trentaine de départements ; ces correspondants vont pouvoir entrer bientôt en fonctions ; mais il en faut beaucoup d'autres et il est fait appel ici à toute personne, monsieur, dame ou demoiselle voulant, dans toute localité, petite ou grande, remplir cet emploi qui permet de faire toute autre chose et qui, dans un avenir peu éloigné, pourra, sans grandes peines, procurer au titulaire des bénéfices honnêtes.

S'adresser à la Direction, à Paris, et 14, rue des Pâtes, à Saumur, au cabinet de P. LARCHEVÊQUE-GRAIN-DOR, receveur de rentes, chargé de l'organisation dans l'arrondissement.

**MÊME CABINET.**

Contentieux et opérations de Bourse. S.—Direction de la Paternelle, Compagnie d'Assurances contre l'incendie ;

De la Caisse Paternelle, Assurances sur la Vie. (358)

**MAGASINS DE LA GLANEUSE**

**MERCERIE ET MODES**

Rue Saint-Jean, à Saumur.

**E. SABATIER**

Demande un garçon de magasin. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (362)

ON DEMANDE UN GARDE, marié, sachant bien lire et écrire et pouvant tenir des comptes. Il est indispensable qu'il soit bon vigneron. La femme ferait l'office de fille de basse-cour. S'adresser au bureau du journal. Inutile de se présenter si l'on n'a de très-bons renseignements à fournir. (383)

UNE PERSONNE, ayant quelques heures à disposer, demande des écritures. S'adresser au bureau du journal.

**LA VENTE A LA CRIÉE**

Est transférée

Rue du Petit-Maure, n<sup>o</sup> 6.

**ÉTABLISSEMENT DE PLÂTRERIE**

Rue Dacier, n<sup>o</sup> 47.

**L. POISSON**

Contre-Maitre de la Maison Sartoris pendant dix-huit ans,

A l'honneur de prévenir la clientèle de cette maison qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. Sartoris et qu'il se chargera de tous les travaux en plâtrerie que l'on voudra bien lui confier.

PRIX MODÉRÉS.

S'adresser toujours MAISON SARTORIS, rue Dacier, près de l'Hôtel de la Poste et du Télégraphe. (326)

**INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.**

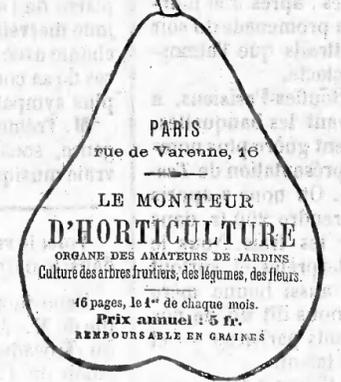
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. RIELLANT**

DENTISTE,

Place de la Bilange, n<sup>o</sup> 4.



**EXPOSITION UNIVERSELLE**

Voyage gratuit à Paris (Aller et retour en toutes classes). ADMINISTRATION : Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de rétenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue. Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

**MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES**  
**LÉPICIER, successeur de GILLET**  
Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, ordeaux, etc., etc.  
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

**GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.**

**FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.**

**FANT**

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à montons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Neuf, SAUMUR.

**NOTICES ARCHÉOLOGIQUES**

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :

**MONUMENTS D'ANGERS**

Deuxième série :

**SAUMUR ET SES ENVIRONS**

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

En vente chez tous les libraires :

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

**ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES

**ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR**

Par le même auteur.

Pour paraître prochainement :

**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE**

ET

**DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)**

Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

**L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE**  
D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE  
Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Énéide).

Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssee : 2 fr. 50 c.  
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.